

# Rapport de la commission des finances



Président: Urs Limacher  
Membres: Werner Aebischer, Roger Janin,  
Philippe Kunz, Martial Laville  
Procès-verbal: Annette Ruffieux

En 2012, la Commission des finances s'est réunie pour deux séances. La première séance au printemps a permis de boucler les comptes 2011 et d'approuver le budget 2012 présenté à l'assemblée des délégués. Cette séance s'est tenue sous le signe du changement, Beat Limacher laissant la Présidence de la Commission des finances à son successeur. Je souhaite ici remercier encore une fois Beat Limacher pour

son travail à la FSFM, et en particulier dans la Commission des finances.

Le résultat 2012 est légèrement inférieur au budget. Il y a eu moins d'ID et de certificats d'ascendance pour les poulains, d'où des recettes moins importantes. Il y a en revanche eu plus de passeports établis que l'année précédente. De manière globale, les épreuves d'élevage ainsi que l'abonnement FM et la vente de matériel ont généré moins de recettes. Il y a eu des coûts plus élevés à cause de toutes les prestations de service, c'est-à-dire les coûts pour les épreuves, les concours, les contrôles d'ascendance et les assemblées. Les charges salariales ont également légèrement augmenté, principalement à cause du nombre élevé de passeports établis. Les coûts dus aux machines de bureau et à l'informatique ont nettement diminué. Les amortissements ont pu être faits, à un niveau supérieur aux exigences légales minimales.

On peut également mentionner une fois ici que le Magazine FM coûte environ CHF 30'000.00 à la Fédération, les tests en terrain environ CHF 40'000.00 net, sans la prime supplémentaire de CHF 200.00 par cheval, et la finale environ CHF 60'000.00.

La révision des comptes a eu lieu le 26 mars et a été effectuée par l'entreprise BDO. Roger Janin, de la Commission des finances, était présent lors de la révision.

Au cours de la séance d'automne, nous nous sommes déjà projetés en 2013. A partir de 2014, l'OFAG va supprimer les primes pour les épreuves de performance. Cela représente environ CHF 85'000.00. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de tenir au moins une séance spéciale en hiver/printemps 2013 pour discuter de quelle manière il serait possible de rééquilibrer les finances.

J'aimerais remercier Stéphane Klopfenstein et Annette Ruffieux pour le travail qu'ils effectuent durant toute l'année, pour la tenue correcte des comptes, et remercier Annette Ruffieux tout particulièrement pour l'établissement du procès-verbal.

Urs Limacher  
Président de la commission des finances